



JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE : à la maternelle, sa bouge !

du **21**
au **25**
septembre
2020

C'est l'occasion de promouvoir et de développer ensemble
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE et le **SPORT SCOLAIRE**
À L'ÉCOLE MATERNELLE

- en suggérant des activités variées de pratique physique et sportive quotidienne
- en proposant des expériences sensorielles multiples
- en donnant à voir l'importance des apprentissages moteurs à l'école maternelle pour le développement du jeune enfant

Cette opération est proposée à **TOUTES LES ÉCOLES ET CLASSES MATERNELLES PUBLIQUES.**

Agir, s'exprimer, comprendre
à travers l'activité physique

Convier, associer
les parents, les partenaires...

Enrichir les différents parcours :
santé, citoyen, d'éducation artistique et culturelle

Vivre des situations qui incitent à
prendre du plaisir, à s'engager dans l'action, agir avec les autres, élaborer des stratégies individuelles ou collectives ...

Construire le futur citoyen sportif,
c'est donner des responsabilités à l'enfant. Tenir un rôle d'organisateur USEP fait partie de la pratique de l'activité et ce, dès l'école maternelle

Promouvoir l'activité physique et sportive
menée au quotidien dans les écoles maternelles

Parce qu' « **ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN** »,
l'AGEEM et l'USEP s'associent pour
qu' **à la maternelle, sa bouge !**

lors de la journée du sport scolaire sur la thématique
« **santé et reprise de l'activité physique** ».



La journée du sport scolaire,

en respectant les règles sanitaires en vigueur et les consignes administratives locales :

- peut se dérouler **au sein de l'école** ou à **proximité** selon les possibilités
- peut concerner **une ou plusieurs classes** de la même école
- **laisse le libre choix** de mettre en œuvre les activités physiques à conduire

L'USEP et l'AGEEM mettent à disposition un ensemble de ressources : situations, outils... pour vous aider dans la mise en œuvre de cette action en cliquant ici

Organisation

Avant : s'inscrire auprès de la section AGEEM et/ou de la délégation USEP de votre département

Pendant : participer à la journée du sport **entre le 21 et 25 septembre 2020**

Après : DÉPOSER SUR LE PADLET UNE TRACE (photo d'une production,....) de votre participation pour le 30 septembre au plus tard, en respectant les règles de la RGPD, demande d'autorisations ...

